

# Maroc

## Place du tourisme dans l'économie

En 2018, le PIB généré par le tourisme a augmenté de 6.2 % pour s'établir à 76.9 milliards MAD, contre 72.4 milliards MAD en 2017. La contribution du secteur au PIB national a atteint 6.9 %, une valeur en hausse par rapport à l'année précédente (6.8 %). Le tourisme joue un rôle important dans l'économie marocaine de par sa capacité à créer des emplois, à participer au développement économique et social du pays et à apporter des devises. En effet, en 2018, les recettes générées par les visiteurs internationaux s'étant rendus au Maroc se sont élevées à près de 89 milliards MAD (transport international compris). Ces recettes représentaient près de 51 % des exportations de services en 2018. À l'origine de 548 000 emplois directs en 2018 soit près de 5 % de l'emploi total, le secteur est un excellent pourvoyeur d'emplois.

En 2018, le pays a enregistré 12.3 millions d'arrivées internationales. Sur ce chiffre, 57.5 % provenaient de France, d'Espagne et d'Allemagne, qui restent les trois premiers marchés. Dans tous les grands marchés émetteurs, le nombre de résidents se rendant au Maroc a augmenté entre 2017 et 2018 : +10.1 % pour l'Allemagne, +7.6 % pour la France, +6.4 % pour l'Espagne et +3.8 % pour le Royaume-Uni. Les marchés plus récents, comme les États-Unis, la Chine, la Pologne et le Brésil, ont également affiché de bons résultats.

En 2018, les dépenses du tourisme intérieur ont été chiffrées à 131 milliards MAD, soit une hausse de 5.4 % par rapport à 2017. Quant aux dépenses du tourisme interne, elles ont augmenté de 4.4 % et atteint 41 milliards MAD. Les séjours avec nuitée(s) dans des établissements d'hébergement touristique classés ont progressé de 8.7 % en 2018 (après avoir bondi de 14.8 % entre 2016 et 2017) sous l'effet de l'essor de 12.1 % des séjours avec nuitée(s) réalisés par les non-résidents. En 2018, les résidents ont effectué 30 % des séjours avec nuitée(s), soit 24 millions de nuits, dans des hôtels ou établissements assimilés. Cette même année, le pays a enregistré 3.2 millions de touristes internes, soit une hausse de 4.1 % par rapport à 2017.

## Gouvernance et financement du tourisme

Le ministère du Tourisme définit et met en œuvre la politique touristique du gouvernement par le biais du Département du Tourisme. Ce dernier comprend un secrétariat général, une inspection générale et d'autres directions exécutives chargées de la stratégie et de la coopération, de la réglementation, du développement et de la qualité ainsi que des ressources et de la formation. Les organismes centraux suivants sont placés sous la tutelle du Département : l'Office national marocain du tourisme, qui est responsable de la promotion, de la commercialisation et de l'essor de la destination et du développement du transport aérien et la Société marocaine d'ingénierie touristique (SMIT), qui est chargée de promouvoir les opportunités d'investissement et d'accompagner les investisseurs et opérateurs du secteur du tourisme.

Le Département du Tourisme s'appuie sur une structure régionale composée de sept organismes régionaux et de dix-huit organismes provinciaux. Ces entités ont pour tâche principale de surveiller la qualité des activités touristiques et de suivre le développement des produits touristiques au niveau régional

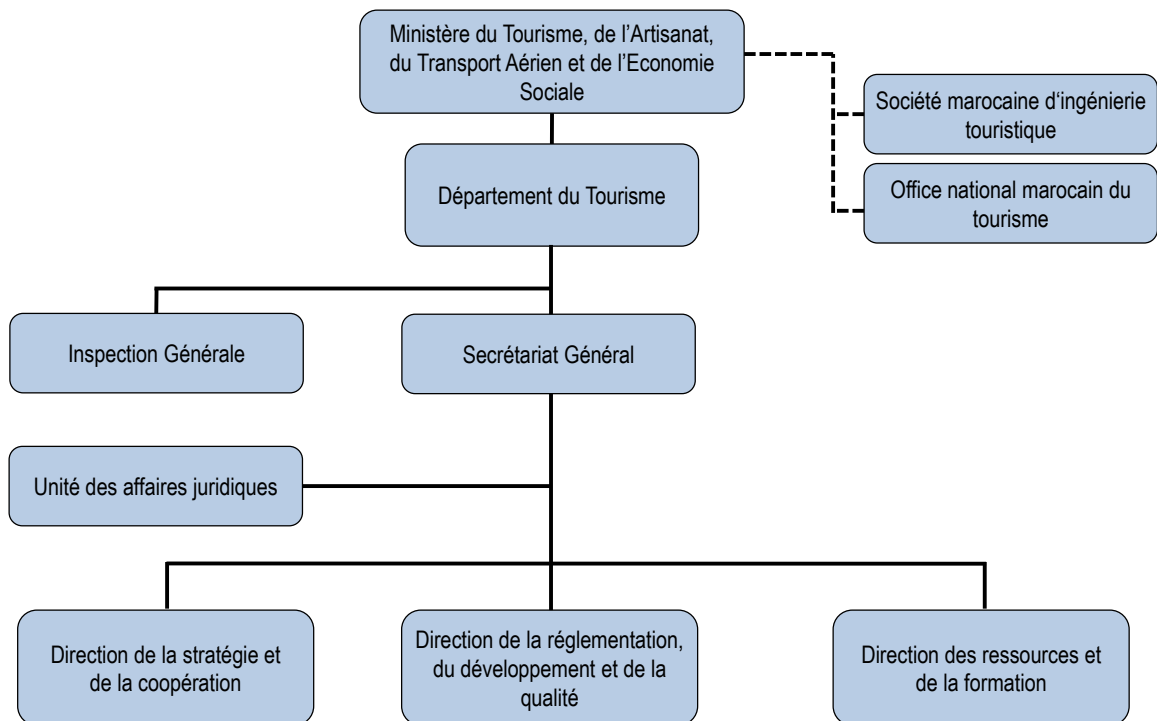
et local. Elles travaillent en étroite collaboration avec un éventail d'acteurs du tourisme et d'autorités à l'échelle locale de façon à assurer un développement harmonieux et intégré du secteur au niveau régional et provincial.

En 2017, les domaines de compétences du ministère du Tourisme ont été étendus au secteur de l'aviation et deux nouvelles structures ont été placées sous la responsabilité du ministère : l'Office national des aéroports, qui assure la supervision de la gestion des aéroports et la Direction générale de l'aviation civile, qui est chargée des questions en lien avec l'aviation civile.

La Confédération nationale du tourisme (CNT) fait office de point de contact entre les secteurs privé et public. La mission de la Confédération est de promouvoir le secteur privé et faire le lien entre toutes les professions du tourisme à l'échelle nationale par le biais des fédérations nationales du secteur. Elle représente des hôtels, des agences de voyages, des entreprises de location de voitures, des restaurants, des guides touristiques, des guides de montagne, des voyagistes et des investisseurs. Les conseils régionaux du tourisme rassemblent des professionnels des secteurs public et privé, avec pour mission d'apporter leur soutien aux destinations par l'amélioration et la promotion de l'offre touristique marocaine à l'échelle nationale comme internationale.

Le budget du ministère du Tourisme provient du budget central et s'élevait à 860 millions MAD en 2019, soit une hausse de 41 % par rapport à l'année précédente. Il est ventilé entre les différentes entités placées sous la responsabilité du ministère : l'administration centrale et les délégations régionales et provinciales (39 %) ; l'Office national marocain du tourisme (35 %) ; la Société marocaine d'ingénierie touristique (19 %) et les établissements de formation (7 %).

### Maroc : organigramme des organismes de tourisme



Source : OCDE, d'après le Département du Tourisme, 2020.

## Politiques et programmes liés au tourisme

Depuis 2011, le Département du Tourisme met en œuvre la stratégie Vision 2020. S'appuyant sur les réalisations de Vision 2010, Vision 2020 repose sur un modèle reconnaissant à la fois l'importance du développement économique et celle de la préservation des ressources et des environnements touristiques. Vision 2020 est une stratégie axée sur le tourisme régional, la qualité et le développement durable. Elle a pour objectif principal de faire du tourisme un moteur du développement économique, social et culturel du Maroc.

Le secteur du tourisme fait face à de nouveaux enjeux macroéconomiques et géopolitiques, qui ont des répercussions sur le pouvoir d'achat des marchés émetteurs et sur les capacités d'investissement des acteurs du secteur. Plusieurs évolutions apparaissent comme déterminantes pour le tourisme marocain :

- poursuite de l'accélération de la révolution numérique et de la montée en puissance des nouvelles chaînes de promotion et de distribution
- accroissement des voyages individuels et autonomes grâce aux offres à bas coût
- apparition de nouveaux modes de comportement des consommateurs tout au long de la chaîne de valeur
- émergence de nouveaux marchés émetteurs — le secteur du tourisme se porte bien grâce à la croissance soutenue des économies des BRIC (Brésil, Russie, Inde et Chine) et il enregistre de bonnes performances en Chine depuis la suppression des visas pour les ressortissants de ce pays.

Dans le cadre du développement du tourisme régional, le Département du Tourisme s'efforce avec ses partenaires d'adapter et d'améliorer ses structures de gouvernance, en donnant aux services décentralisés un plus grand rôle en matière de mise en œuvre et de développement sur leurs territoires respectifs. Parmi les mesures visant à soutenir le développement du tourisme régional figurent :

- Le renforcement de l'attractivité du Maroc comme destination. Cette mesure constitue une priorité essentielle. Le Département du Tourisme, par le biais de l'Office national marocain du tourisme, s'emploie à assurer la visibilité et l'accessibilité de l'offre touristique marocaine sur des marchés ciblés. À ce titre, il :
  - établit des partenariats avec des voyagistes en ligne de premier plan
  - met en place des campagnes de communication sur les grands sites Internet et les principales plateformes électroniques de vente de billets d'avion
  - mène des activités de communication à caractère événementiel et renforce la communication sur les réseaux sociaux ; organise des voyages de familiarisation pour les journalistes, les voyagistes, les influenceurs et les blogueurs ; et acquiert des espaces médiatiques et diffuse des contenus sur les médias numériques et les plateformes numériques.
- Le renforcement de la compétitivité du transport aérien pour accompagner le développement de l'activité touristique, notamment à travers l'établissement de partenariats stratégiques avec les principaux pays émetteurs ainsi que les nouveaux marchés à fort potentiel.
- La stimulation de l'investissement touristique à travers l'instauration de nouvelles mesures apportant incitations et soutien destinées aussi bien aux capacités existantes qu'aux nouvelles capacités.
- La restructuration du secteur du tourisme et le soutien des acteurs pour renforcer la compétitivité économique, notamment à travers la mise à jour et la révision de la législation régissant les professions du tourisme et l'amélioration de la supervision de l'activité touristique.
- L'amélioration de la qualité de la formation pour mieux répondre aux besoins du secteur, notamment à travers la diversification de l'offre de formation, la restructuration des établissements

de formation et l'adoption de conventions internationales de partenariats en matière de formation dans les métiers du tourisme et de l'hôtellerie.

- Le renforcement des exigences de qualité tout au long de la chaîne de valeur touristique afin de garantir la construction d'une offre répondant aux attentes des clients, et permettant de relever les principaux défis.

### La réforme réglementaire au Maroc

La refonte du cadre réglementaire est l'une des priorités stratégiques du Département du Tourisme du Maroc. Le pays vise ainsi à améliorer la compétitivité des entreprises du secteur de façon à relever les défis auxquels ce dernier est confronté. La réforme de la législation touristique a été entreprise avec pour ambition d'instaurer une culture de la qualité au sein des établissements touristiques et d'améliorer le professionnalisme et la structure des activités touristiques. Jusqu'à présent, les actualisations et les révisions de la législation ont porté sur des secteurs touristiques spécifiques, comme les agences de voyages, les établissements et les hébergements touristiques. En février 2018, conformément à la législation en vigueur, le Département du Tourisme a lancé une révision de l'agrément des guides urbains, des guides touristiques et des guides nature. Cette révision a abouti à l'accréditation de 1 108 guides (905 guides urbains et touristiques et 203 guides nature) et a aussi favorisé le multilinguisme avec l'incorporation de nouvelles langues comme le mandarin, le japonais, le russe, le suédois, le polonais, le turc, le néerlandais et le portugais.

## Profil statistique

### Maroc : Tourisme interne, récepteur et émetteur

	2014	2015	2016	2017	2018
<b>FLUX TOURISTIQUE, MILLIERS</b>					
<b>Tourisme interne</b>					
Total des voyages du tourisme interne	..	..	..	..	..
Visiteurs qui passent la nuit (touristes)	2 403	2 645	2 929	3 120	3 247
Visiteurs de la journée (excursionnistes)	..	..	..	..	..
Nuitées dans toutes les catégories d'hébergement	195 778	..	..	..	..
Hôtels et établissements assimilés	5 307	5 899	6 551	7 055	7 166
Autres établissements collectifs	52 222	..	..	..	..
Hébergements privés	138 249	..	..	..	..
<b>Tourisme récepteur</b>					
Total des arrivées internationales	..	..	..	..	..
Visiteurs qui passent la nuit (touristes)	10 283	10 177	10 332	11 349	12 289
Visiteurs de la journée (excursionnistes)	..	..	..	..	..
Principaux marchés					
France	..	..	3 280 e	3 530 e	3 800 e
Espagne	..	..	2 180 e	2 350 e	2 500 e
Allemagne	..	..	600 e	690 e	760 e
Royaume-Uni	..	..	620 e	655 e	680 e
Belgique	..	..	590 e	630 e	650 e
Nuitées dans toutes les catégories d'hébergement	132 000	125 609	128 757	132 585	147 790
Hôtels et établissements assimilés	14 326	12 525	12 703	15 046	16 866
Autres établissements collectifs	22 601	24 165	25 224	26 861	30 953
Hébergements privés	95 073	88 919	90 830	90 678	99 971
<b>Tourisme émetteur</b>					
Total des départs internationaux	..	..	..	..	..
Visiteurs qui passent la nuit (touristes)	1 849	1 744	1 704	1 849	1 923
Visiteurs de la journée (excursionnistes)	..	..	..	..	..
Principales destinations					
..	..	..	..	..	..
..	..	..	..	..	..
..	..	..	..	..	..
..	..	..	..	..	..
..	..	..	..	..	..
<b>RECETTES ET DÉPENSES DE TOURISME, MILLIONS USD</b>					
<b>Tourisme récepteur</b>					
Total des recettes internationales	9 071	7 764	7 923	9 086	9 523
Recettes liées aux voyages internationaux	7 384	6 260	6 557	7 494	7 775
Recettes liées au transport international de passagers	1 686	1 505	1 365	1 592	1 748
<b>Tourisme émetteur</b>					
Total des dépenses internationales	2 273	2 155	2 311	2 829	3 019
Dépenses liées aux voyages internationaux	1 456	1 402	1 460	1 793	2 007
Dépenses liées au transport international de passagers	817	753	852	1 036	1 011

.. Non disponible ; e Valeur estimée

Source : Statistiques de l'OCDE sur le tourisme (base de données).

StatLink  <https://doi.org/10.1787/888934120803>

## Maroc : Entreprises et emploi dans le tourisme

	Nombre d'établissements 2018	Nombres de personnes employées				
		2014	2015	2016	2017	2018
<b>Total</b>	..	<b>505 000 e</b>	<b>507 000 e</b>	<b>515 000 e</b>	<b>532 000 e</b>	<b>550 000 e</b>
<b>Industries touristiques</b>	<b>5 534</b>	<b>391 800 e</b>	<b>393 300 e</b>	<b>399 300 e</b>	<b>412 000 e</b>	<b>424 000 e</b>
Service d'hébergement pour les visiteurs	..	..	..	..	..	..
Hôtels et établissements assimilés	4 055	128 000 e	128 500 e	130 500 e	135 000 e	140 000 e
Industrie de services de restauration et de consommation de boissons	..	82 000 e	82 300 e	83 600 e	86 000 e	90 000 e
Transport de voyageurs	..	34 000 e	34 100 e	34 600 e	36 000 e	37 000 e
Transport aérien de voyageurs	..	..	..	..	..	..
Transport par chemin de fer de voyageurs	..	..	..	..	..	..
Transport routier de voyageurs	..	..	..	..	..	..
Transport par eau de voyageurs	..	..	..	..	..	..
Services liés au transport de voyageurs	..	..	..	..	..	..
Location d'équipement de transport	..	..	..	..	..	..
Industrie des agences de voyages et des autres services de réservation	1 479	22 300 e	22 400 e	22 700 e	23 000 e	24 000 e
Industrie des activités culturelles	..	10 000 e	10 000 e	10 100 e	10 000 e	10 000 e
Industrie des activités sportives et de loisirs	..	2 500 e	2 500 e	2 500 e	3 000 e	3 000 e
Commerce de détail de produits caractéristiques du tourisme spécifiques au pays considéré	..	113 000 e	113 500 e	115 300 e	119 000 e	120 000 e
Autres industries caractéristiques du tourisme spécifiques au pays considéré	..	..	..	..	..	..
<b>Autres industries</b>	..	<b>113 200 e</b>	<b>113 700 e</b>	<b>115 700 e</b>	<b>120 000 e</b>	<b>126 000 e</b>

.. Non disponible ; e Valeur estimée

Source : Statistiques de l'OCDE sur le tourisme (base de données).

StatLink  <https://doi.org/10.1787/888934120822>

## Maroc : Consommation du tourisme intérieur

Millions MAD

	2014		
	Dépenses du tourisme interne	Dépenses du tourisme récepteur	Consommation du tourisme intérieur
<b>Total</b>	..	..	..
<b>Produits de consommation</b>	<b>32 000</b>	<b>73 508</b>	<b>105 508</b>
Produits caractéristiques du tourisme	21 648	53 666	75 315
Service d'hébergement pour les visiteurs	6 196	11 962	18 158
Industrie de services de restauration et de consommation de boissons	5 318	10 088	15 406
Transport de voyageurs	4 868	14 212	19 080
Transport aérien de voyageurs	..	..	..
Transport par chemin de fer de voyageurs	..	..	..
Transport routier de voyageurs	..	..	..
Transport par eau de voyageurs	..	..	..
Services liés au transport de voyageurs	..	..	..
Location d'équipement de transport	122	..	122
Industrie des agences de voyages et des autres services de réservation	43	1 100	1 143
Industrie des activités culturelles	106	1 017	1 123
Industrie des activités sportives et de loisirs	2 416	8 032	10 449
Biens caractéristiques du tourisme spécifiques au pays considéré	2 580	7 256	9 836
Services caractéristiques du tourisme spécifiques au pays considéré	..	..	..
Autres produits de consommation	10 352	19 841	30 193
Produits rattachés au tourisme	..	..	..
Produits de consommation non liés au tourisme	10 352	19 841	30 193
<b>Produits autres que les produits de consommation</b>	..	..	..

.. Non disponible

Source : Statistiques de l'OCDE sur le tourisme (base de données).

StatLink  <https://doi.org/10.1787/888934120841>



Extrait de :  
**OECD Tourism Trends and Policies 2020**

Accéder à cette publication :  
<https://doi.org/10.1787/6b47b985-en>

**Merci de citer ce chapitre comme suit :**

OCDE (2020), « Maroc », dans *OECD Tourism Trends and Policies 2020*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/f2d71142-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document, ainsi que les données et cartes qu'il peut comprendre, sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région. Des extraits de publications sont susceptibles de faire l'objet d'avertissements supplémentaires, qui sont inclus dans la version complète de la publication, disponible sous le lien fourni à cet effet.

L'utilisation de ce contenu, qu'il soit numérique ou imprimé, est régie par les conditions d'utilisation suivantes :  
<http://www.oecd.org/fr/conditionsdutilisation>.